



Association Enfants Soleil - Assemblée Générale.

Année 2006

L'Assemblée Générale de l'Association Enfants Soleil s'est tenue le Samedi 07 Juillet 2007 au siège social de l'association : 24 Challe Pourpre 95610 Eragny sur Oise.

Ordre du jour AG Année 2006

- 1) Décompte des membres présents et représentés Pouvoirs.
- 2) Relecture et renouvellement ou non des Statuts.
Règlement intérieur Charte de déontologie.
Enfants Soleil Bretagne
- 3) Désignation du CA pour 4 ans 1^{er} janvier 2007 / 1^{er} janvier 2011
- 4) Désignation du bureau pour 4 ans
- 5) Adhérents : décompte et état.
- 6) Reçus fiscaux Remise et validation des états.
Actions à Haïti : Bilan.
- 7) Jardins.
 - a) Fermes 4 et 5
 - b) Mirault.
- 8) Santé. Dispensaires et Hôpitaux. Quelle aide et sous quelle forme ?
- 9) Ecoles. Aides en nature et aides financières.
- 10) Parrainages Etat. (Annie Colin)
- 11) Club Unesco (G. Renard)
- 12) Site (Christian Breban)
- 13) Comptes Budget 2006 (Janine Gaillard. Annie Colin. G. Renard. C. Breban)

14) Projets 2008

Jardins
Pisciculture : Tilapia
Ecoles
Santé
Enfants Hôpital La trinité.
Ciné club pour Haïti.
Cantines
Accords et échanges avec autres associations.
Club Unesco

Adhérents présents ou représentés par pouvoir : 96.

Le quorum étant atteint, le Président Christian Breban ouvre la séance à 17 heures 15.

1. Vérification et comptage des adhérents.

Le nombre des adhérents de l'Association se monte à : 147

Région Parisienne : 36 (à jour de leur cotisation)
Province : 26 (à jour de leur cotisation)
85 (Adhérents parrainant des enfants en Haïti)

Les adhérents actifs de l'Association, parrains d'enfants ou pas, ont jusqu'à présent payé leur cotisation : Nous trouvons ce geste bien normal, et nous continuerons à le faire.

2. Reçus fiscaux.

La liste des personnes ayant bénéficié, réglementairement, de reçus fiscaux est présentée.

- ☐ par Mme Annie Colin pour la Province.
- ☐ par M. Gérard Renard pour la Région Parisienne.

Selon les recommandations de la loi « Informatique et Libertés » cette liste ne sera pas publiée. La liste numérotée (N° impairs Région parisienne N° pairs Province) sera conservé dans les archives de l'Association, afin d'être fournie en cas de contrôle. Cers reçus fiscaux, donnant droit à déductions d'impôts, engage la personne morale qu'est l'association, envers l'état français. Il est donc rappelé que cet engagement exige la plus grande rigueur dans la gestion.

Il est rappelé la nouvelle loi concernant les reçus fiscaux, qui fait état de nouveaux décrets concernant les dons et legs. Le texte intégral de cette loi sera accessible pour tous les donateurs sur le site de l'association.

3. Statuts. Règlement intérieur. Charte de déontologie.

a. Les statuts de l'association.

Un changement d'adresse de la structure Enfants Soleil Haïti s'impose pour cause de déménagement ; elle n'impose pas un changement de statut Cette adresse sera rectifiée en cours d'année dès qu'elle sera définitive. (Cette structure devrait subir quelques changements, suite aux demandes que nous avons faites de partager les pouvoirs et responsabilités. Emmanuel Fernand devenant devenir Président. Les statuts étant déposés pour deux ans, nous ne savons pas encore s'il l'est officiellement auprès du Ministère des Affaires Sociales d'Haïti. Il est proposé par le CA, à l'Assemblée Générale de reconduire les statuts qui ne nécessitent aucune modification et de les publier sur le site de l'association.

La reconduction des statuts et leur publication est mise aux votes.

POUR 96 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

b. Règlement intérieur.

Le CA propose après relecture la validation du règlement intérieur.

Il comprend 19 articles de règlement intérieur, concernant l'administration de l'Association et un article (N°20) concernant la Charte de déontologie.

Ces articles de règlement intérieur, remis à jour par le bureau, concernent :

Actions engagées par l'association. Délégations (Créations et gestion) Reçus fiscaux. Déclaration des revenus. Comptes rendus AG. Parrainages. Transferts vers Haïti. Gestion des stocks. Achats de produits destinés à la vente. Envois des containers. Communication, site internet. Partenariat avec les autres associations. Fédération d'associations. Association Enfants Soleil Haïti. Adhésions. Prises de décisions . Rôle du coordinateur. Vice présidence d'honneur. Procédures relatives au remboursement ou à l'abandon des frais. Charte de déontologie. La validation de la Charte de déontologie de l'Association sera mise aux voix dans un deuxième temps. Quelques propositions de rectification et ajouts concernant le règlement intérieur ont été proposés par des membres du CA avant présentation.

Est mise au vote la validation du règlement intérieur avec les mises à jour et sa publication sur le site de l'association.

POUR : 96 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

c. Charte de déontologie. (Article 20 du règlement intérieur)

La validation d'une charte de déontologie est proposée. Elle sera signée pour acceptation par tous les membres du CA et publiée sur le site de l'Association. Il existe un Comité de la Charte. Adhérer est un acte éthique. Cependant la Charte proposée nécessite une adhésion payante et s'adresse aux grosses associations ayant des budgets conséquents, bien supérieurs au nôtre.

Mise aux voix de la Charte de Déontologie.

POUR : 96 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

d. Statuts « Enfants Soleil Bretagne »

Il est décidé que ce dernier point sera traité avant la désignation des membres du CA.

En effet :

Le CA proposait à Mme Marie Hélène Lestrohan de devenir Vice présidente de l'Association Enfants Soleil en tant que responsable de la délégation Enfants Soleil Bretagne. Celle-ci a refusé cette proposition.

Mme Marie Hélène Lestrohan ayant fait part de son désir de quitter l'Association Enfants Soleil en tant que responsable de la délégation de Bretagne pour monter sa propre structure, cette première proposition devient caduque.

Après discussion ; il est décidé, avec son accord, que Madame Lestrohan ne fera pas partie du CA de l'Association Enfants Soleil. Elle reste membre de l'association à titre individuel pour l'année 2007.

Il est demandé que la nouvelle structure montée par Mme Lestrohan ne pourra porter le nom d' « Enfants Soleil » ce qui pourrait générer des confusions entre l'Association Enfants Soleil et la nouvelle association en projet, notre association désirant poursuivre les activités de la délégation Enfants Soleil Bretagne, où elle est implantée depuis longtemps, avec une autre personne responsable.

Il n'est pas exclu cependant que des accords contractuels soient passés entre les deux associations pour effectuer des tâches communes sur le terrain dès lors que la nouvelle association aura une existence réelle. Une aide de l'association enfants Soleil est possible pour aider la nouvelle structure dans son fonctionnement et ses propres projets.

Il est cependant expressément demandé qu'en l'absence de tout accord signé entre les deux parties, aucune action ne soit entreprise par la nouvelle association au nom d' « Enfants soleil » ni sur le territoire français ni sur le territoire haïtien.

Par soucis de clarté, un état des comptes de la période durant laquelle Mme Lestrohan a travaillé dans le cadre de l'Association Enfants Soleil, durant le premier semestre de l'année 2007, sera présenté, à partir de la date de l'assemblée Générale (07/07/07) et dans les deux mois et la clôture des comptes sera effectuée et régularisée. Le totalité des actifs sera transférée sur le compte de l'Association Enfants Soleil (Siège social). Les aides éventuelles octroyées à la nouvelle association feront alors l'objet d'un versement spécial, accompagné d'un document désignant le montant et l'utilisation future de cette subvention.

Il est rendu hommage au travail effectué par Mme Lestrohan durant cette période, autant en France qu'à Haïti, et de profonds regrets sont émis quant à sa décision. Certains arguments présentés par Mme Lestrohan sont cependant pertinents et il en est tenu compte, autant que de ceux présentés par Enfants Soleil en faveur d'une reconduction de la délégation.

Une nouvelle liste des membres du CA de l'Association Enfants Soleil est présentée.

Mise aux votes de la liste des membres du CA pour les années 2007 à 2011. (voir document 3 joint.)

POUR : 96 CONTRE / 0 ABSTENTIONS : 0

4. Désignation du Conseil d'administration.

Président : Christian Breban. Vice Présidente : Annie Colin. Vices Présidents d'honneur : Joseph Ostene, Emmanuel Fernand. (Association Enfants Soleil Haïti) Trésorière : Janine Gaillard. Trésorière adjointe : Chantal Brancq. Secrétaire : G. Renard. Secrétaire adjointe : Françoise Lasserre.

Coordination Générale Ethique : Michel Soulat. Conseiller information Adoptions : Bernard Raimondi.

Mise aux votes de la liste des membres du CA pour les années 2007 à 2011. (voir document 3 joint.)

POUR : 96 CONTRE / 0 ABSTENTIONS : 0

5. Bilan des actions à Haïti.

a. Ecoles.

Nos aides en nature et en espèces se sont poursuivies cette année 2006.

☐ Ecole de Cité soleil. (La Fraternité) Cette école est trop petite. Il faut en construire une autre. Le local qui avait été trouvé grâce à l'APPLS et provisoirement aménagé a été abandonné le jour de la rentrée. Une bande armée est venue chasser les instituteurs et les enfants le jour même de la rentrée, selon le directeur Michel Jeanthyl. Dans cette zone dangereuse, il a été choisi de faire passer en premier la sécurité des enfants et des enseignants et de réintégrer l'ancienne école provisoirement. Nous y avons installé l'eau (citerne) l'électricité, fourni des ventilateurs et isolé le plafond. Mais les conditions de travail n'y sont pas bonnes. Il faut comprendre le traumatisme permanent que subissent les enfants dans de telles conditions de vie, et la nécessité de trouver un local plus digne pour que Michel Jeanthyl, fidèle de l'association depuis 10 ans, ait enfin un local agréable et fonctionnel.

Des démarches ont été entreprises pour chercher un autre local à louer ou à acheter. Tous sont trop chers. L'achat d'un local est encore au-dessus de nos moyens. Une cantine est désormais opérationnelle, avec deux cuisinières et 35 enfants. Ce n'est bien sûr pas suffisant. Les dépenses concernant la cantine sont évaluées autour de 2000 € / en incluant le salaire de deux cuisinières, dont Léona Wilgley, dont nous aidons la famille depuis 10 ans et qui avait perdu son travail, dans un restaurant d'Hôtel de Port au Prince, où elle avait un salaire de misère et des horaires très durs. (La cantine est en place au moment de la rédaction de ce rapport, l'objectif est 50 enfants en 2008) Une aide en nature du Programme Alimentaire Mondial est précieuse, nous espérons qu'elle va continuer. Cette école reçoit régulièrement une aide en matériel scolaire, livres, et soutien financier, elle sera encore améliorée avec une partie des parrainages et les fonds de l'association. Pour l'attribution des fonds, elle a été sans doute lésée au profit de Verrettes. Pour compenser, nous avons octroyé plus de parrainages, en 2006-2007, pour les enfants de Michel Jeanthyl.

☐ Ecole Notre Dame du Sacré Cœur. Port au Prince.

Du matériel informatique a été fourni, grâce à l'aide de l'association ISI (Informatique et solidarité qui nous a fourni une partie du matériel.).

L'électricité est un gros problème à Haïti. Il n'y a du courant que quelques heures par jour. Un groupe électrogène est bruyant, relativement polluant, pour les écoles de ville comme celle-ci, et assez cher en essence à l'utilisation. Trois générateurs électriques ont été envoyés à l'essai, à Haïti. Ils sont arrivés. Nous attendons un compte rendu pour évaluer les avantages et inconvénients de leur utilisation. L'école du Sacré Cœur fait partie des candidats pour 2008. Elle dispose déjà de deux ordinateurs. Nous continuerons notre aide pour la rentrée. Des améliorations sont encore nécessaires et une formation.

Internet tarde à être mis en route. Nous avons certainement surévalué les compétences techniques des utilisateurs et le prix est élevé à cause des infrastructures déficitaires. Un gros besoin de formation se fait sentir. Les problèmes techniques sont énormes à Haïti dans les secteurs mal desservis.

Il est certain que l'énergie solaire serait plus intéressante, mais l'achat est cher et le pays est si peu sûr que les panneaux risqueraient d'être volés très vite.

☐ Ecole et lycée de Capotille. (Environ 400 élèves.)

Envoi de matériel scolaire, nombreux livres de bibliothèque, ordinateurs, groupe électrogène et kit électrique pour effectuer l'électrification de l'école. Les directeurs nous demandent des aides pour sécuriser une salle informatique qui va être aménagée dans l'un de ces deux établissements ou dans les deux : renforcement des portes, plafond, problèmes d'humidité de l'air, etc. Ce sera pour fin 2007. Le projet a été évoqué de faire un petit ciné-club (itinérant ou fixe ?). Des films en français sont disponibles à l'association. Il faudrait une aide pour le matériel de projection. Nous attendons les idées des équipes sur place.

☐ Ecole collège « L'Etoile » Ouanaminthe.

Cet établissement a chaque année augmenté le nombre de ses élèves. C'est une jolie école dont nous avons déjà, petit à petit, financé plusieurs agrandissements. La qualité de l'enseignement est bonne, c'est loin d'être toujours le cas !, les enseignants sont des normaliens et les conditions de travail des enfants s'améliorent chaque année. Cet ensemble compte plus de 300 élèves - on nous dit 360). Cette école a reçu quatre ordinateurs, un groupe électrogène et le matériel électrique qui permettra une autonomie ponctuelle en énergie. Nous aurons une idée des problèmes pour sa mise en route. Les conditions d'utilisation du matériel seront testées au cours du

second semestre l'année 2007. Il y existe un « Club des poètes ». Un groupe d'enfants lit, étudie des poèmes en Français. Là aussi, un petit ciné club avec des oeuvres pour les enfants et pour les grands et des documents culturels, pourrait être monté. Ce serait formidable pour les enfants qui n'ont pour la plupart jamais vu de films. Dans ces lieux proches de la frontière dominicaine, où les conditions de vie sont bien meilleures, de nombreux enfants essaient de passer la frontière pour poursuivre leurs études dans de meilleures conditions. Ils privilégient donc souvent l'Espagnol.

Défendre la francophonie, c'est d'abord aider les familles à nourrir correctement les enfants, leur donner des conditions d'étude dignes. C'est beaucoup plus important que les grands discours. Les Haïtiens aiment le Français qui est leur deuxième langue maternelle. Dans chaque container nous envoyons des livres de littérature ou des livres pour enfants. Mais il faut manger à sa faim. Quand la pauvreté sévit à ce point, rien ne se passe comme ailleurs.

☐ Collège de Verrettes. (Le Destin)

Ce collège a été construit par l'association, petit à petit, il y a plusieurs années.. Il est toujours géré par Wista Cerfrère.

Plusieurs améliorations ont été apportées : fin de construction du mur extérieur. Portes. Il reste beaucoup à améliorer. Les tableaux, les bancs et tables.

Il compte 180 élèves inscrits d'après Wista Cerfrère. Mais les élèves présents sont souvent en nombre bien inférieur, selon les constatations de Marie Hélène Lestrohan. A Haïti, les enfants sont souvent sollicités à la maison pour divers travaux, il est bien difficile d'obtenir une fréquentation régulière de l'école...et les directeurs ont tendance à augmenter un peu le nombre pour grignoter des subventions... Ce collège a été largement favorisé par rapport aux autres, du fait d'Ostene Joseph avait trop de pouvoirs. Nous avons fait savoir à Wista, qui désire la construction d'une partie « maternelle » qu'elle devrait attendre un peu.

Une cantine offre un repas à midi à une partie des enfants grâce à l'apport des jardins communautaires et l'aide de l'association.

Si les contrats jardins sont revus à la baisse concernant la fourniture de légumes pour la cantine, il y aura des problèmes pour approvisionner la cantine qui revient très cher tout au long de l'année. Nous devons trouver le moyen d'obtenir des aides. Le PAM est débordé, semble-t-il, et croule sous les demandes à Haïti. Il faudra donc augmenter la superficie des jardins. L'équipe sur place a sollicité plusieurs aides, mais il n'y a pas de réponse positive pour le moment.

☐ **Ecole de Mirault**

La petite école provisoire de Mirault a été démontée par Wista Cerfrère, qui l'avait construite. C'est un gros sujet d'inquiétude. Elle était fréquentée par 60 enfants. Les enfants ont été, sans doute, dispersés dans les autres écoles. Ce n'était pas une école publique. Des problèmes divers, et sûrement des problèmes entre personnes, ont engendré son abandon. Nous ne connaissons pas ces problèmes, nous tenterons de les éclaircir lors de notre prochaine visite. Wista a récupéré le matériel. (tôles, bancs etc) Ici comme là-bas, il y a des problèmes d'intérêt, de leadership, de personnes. Nous avons accordé une petite aide pour payer ces tôles et poteaux de bois qui la constituaient.

Il faudrait créer dans ce lieu une école publique (l'Etat en est incapable, il y a tellement à faire et tellement de gens qui ont priorité sur les autres !) assez grande, solide et bien gérée. Avec toute la sécurité sur sa gestion. Le budget est important pour créer une école.

Un projet important concernant le localité de Mirault est élaboré dans ce sens. (Voir projets) il inclut une école.

☐ Ecole de Barbès.

Située à plus de cinq heures de marche de Mirault, cette petite école compte environ 150 élèves. Il n'y avait ni bancs ni tables et les enfants étaient assis par terre ou sur des pierres, selon Marie Hélène Lestrohan. Elle nous a proposé de financer des bancs et tables pour ce petit établissement. Nous avons aussitôt engagé les fonds. En deux mois, ont été construits bancs et tables. Il reste beaucoup à faire. Les petites écoles déshéritées où travaillent des instituteurs courageux et dévoués à leur pays, il y en a des centaines à Haïti. Nous en avons déjà aidé plusieurs dans le passé. ce sont des aides ponctuelles mais importantes. Nous ne pouvons pas cependant prendre en charge totalement de nombreuses écoles. Ce n'est pas notre rôle.

Emmanuel Fernand a assuré le suivi et la vérification des travaux et assuré le paiement des deux tranches. D'autres subventions seront sans doute consenties à cette petite école. Les élèves ne fréquentant pas l'école semblent très nombreux dans ce secteur. Les instituteurs ne sont pas souvent payés (c'est courant à Haïti). Il est difficile de trouver les fonds pour tout faire. La demande est énorme. Ce projet pourrait être partie intégrante d'un projet d'ensemble concernant la localité de Mirault. Et quelques villages des mornes tous situés à plusieurs heures de marche (Voir projets). Il y a trois ans, nous avions un projet d'école à Terre Nette, dans les

montagnes. Ostene et Fernand ayant voulu s'y rendre avaient été agressés et avaient dû faire demi tour. Le zone étaient aux mains de groupes armés. Les choses semblent devenir plus calmes, mais nous n'avons pas d'informations sûres.

6. **Bilan Jardins communautaires**

a. **Verrettes. Tranches fermes 4 et 5.**

Des tranches gérées par Ostene Joseph et Wista Cerfrère, (Association Enfants Soleil Haïti)

Les anciens terrains de Jumelles ont été déplacés dans cette nouvelle zone. Nous avons bien du mal à savoir pourquoi. Nous pensons que les responsables prenaient trop aux paysans qui avaient l'impression de travailler pour rien. Nous avons exigé de nouveaux contrats, mais il y a moins pour la cantine. Chacun défendant ses intérêts, les problèmes ont suivi. Nous allons voir sur place ce qui a motivé ce déménagement.

Depuis le début de l'année 2006, tout est en marche et les cultures ont donné de bons résultats, les petits paysans et les familles bénéficiaires sont contents. Un contrat de location des terrains de dix ans renouvelable tous les deux ans a été signé. La location a été payée pour deux années.

Nous avons reçu :

- ☐ Des photos (Voir site)
- ☐ La liste des responsables.
- ☐ Une lettre envoyée directement par les responsables paysans qui nous disent que tout marche bien, pour l'instant. Ils en profitent pour nous demander de réfléchir à l'achat d'un motoculteur. Il est vrai que pour mettre en valeur des hectares de terre, effectuer les travaux d'irrigation, cela demande beaucoup de travail et beaucoup de temps et qu'il faut que les semailles soient faites en peu de temps, à chaque saison. (si l'on manque le moment exact des semailles on risque de manquer la saison.) Donc il faut beaucoup de main d'œuvre : les jardins sont très grands.

D'un côté cela crée des emplois, d'un autre côté il vaudrait peut-être mieux consacrer cet argent à de nouvelles terres. Le motoculteur pourrait d'autre part servir pour toutes les tranches de jardins qui ne sont pas très éloignées les unes des autres. (Fermes 4 et 5 et Mirault)

Les questions qui se posent sont :

- Comment ces jardins sont-ils gérés dans le détail ? Quelle est la part de la cantine ? (Reversement du collectif paysan pour le collège)
- Wista et Ostene qui avaient eu des problèmes avec les paysans de Mirault ne vont-ils par reproduire le système qui avait découragé ces paysans, c'est à dire leur demander trop ?

Une visite s'impose pour que tout soit clair. Il semble que pour le moment les jardins sont bien exploités et les récoltes très bonnes. (Exceptée la période de pluies diluviennes qui a endommagé en début d'année les récoltes de tomates de Mirault)

Il faudrait des discussions avec les paysans eux-mêmes pour que l'aide financière de l'association devienne moins importante chaque année, soit bien gérée, et que les producteurs deviennent plus autonomes financièrement. Une gestion plus rigoureuse s'impose. Autonomie et bonne gestion ne sont pas toujours compatibles. D'autres tranches attendent.

Une évaluation incomplète.

☐ Il manque un état précis des revenus générés par ces jardins. Les éléments pour évaluer l'impact de ces jardins ne sont pas assez clairs. (Récoltes produites – quantité et qualité- nombre de familles exact qui bénéficient régulièrement des cultures, celles qui en bénéficient indirectement, évaluation des ventes. Possibilités de thésaurisation et d'investissement...). Là encore, les petits planteurs ont tendance à minimiser ce que rapportent les jardins, de peur de recevoir moins... il faut comprendre ces gens, ils passent leur vie à travailler pour essayer de survivre et de nourrir leurs enfants. Avec notre sécurité qui va de soi, nous pouvons difficilement comprendre ces gens et leur mode de fonctionnement. Il n'est pas très efficace de prêcher le partage et nos valeurs à des gens dont les enfants ont faim. Seule une visite aux planteurs et une formation leur permettra de répondre à ces questions essentielles pour l'évaluation de cette réalisation.

b. **Mirault : rapport de Marie Hélène Lestrohan.**

Les terrains sont loués pour deux années. Nous n'avons pas le contrat.

Durant son voyage en Haïti pour l'association, Marie Hélène Lestrohan a dû remettre en place les jardins qui depuis plusieurs mois faisaient les frais d'une mésentente entre les responsables d'Enfants Soleil Haïti et les paysans bénéficiaires.

Estimant donner trop à l'Equipe Enfants Soleil Haïti sur les récoltes, et estimant n'avoir pas touché l'intégralité des subventions allouées, les paysans n'étaient pas contents. Après cette mésentente, Wista Cerfrère avait repris les pompes et les outils et les terres n'étaient donc plus cultivées, ce qui a fait perdre une récolte.

Marie Hélène sur notre demande, et avec pas mal de problèmes, a restitué les outils et les pompes aux équipes de planteurs et reformulé un accord avec eux. Les jardins sont de nouveau cultivés et donnent de bonnes récoltes.

La responsabilité sur place de ces tranches de jardins a été confiée à Emmanuel Fernand, salarié de l'Association Enfants Soleil. Il semble que tout soit désormais «sur les rails». Des rapports seront faits régulièrement. Il est certain qu'une présence plus régulière de membres de l'association serait bénéfique. Mais il y a beaucoup de travail en France, les voyages sont chers, et il faut travailler pour récolter les fonds qui servent à nos actions.

Nous aimerions avoir, là encore, un bilan plus précis des récoltes et de l'impact sur les populations concernées. Les bénéficiaires ont beaucoup de mal à s'astreindre à ces directives. Ils n'en ont pas l'habitude, n'étant pas formés à ce genre de démarche, ni aux contraintes administratives, compte tenu des problèmes d'écriture qui en touchent un grand nombre. Un projet de visite au second semestre 2007 aidera sans doute à régler au mieux ces problèmes. Rien n'est facile. Ce travail est une confrontation quotidienne à une réalité parfois... très loin des rêves.

Réflexion sur les jardins.

Dans les premières années, les jardins étaient divisés en petits lots et chacun cultivait le sien.

Pour des raisons pratiques (mise en valeur des terrains, ensemencement, irrigation, obligation de semer telle ou telle plante suivant les saisons) il a été décidé par les planteurs de cultiver collectivement de plus grandes surfaces et de partager les récoltes.(ce qui est plus proche des coutumes haïtiennes) Cela ne va pas non plus sans problèmes : les responsabilités sont diluées dans le collectif, il est difficile de rétribuer plus ceux qui font plus de travail ou prennent une part plus importante à la mise en place. Mais la rentabilité des terres est plus grande. L'accession à l'autonomie n'est jamais facile.

□ Il faudrait peut-être penser à mettre en place un système mixte. De grandes surface collectives d'une part, de petit lots dont certaines familles auraient la responsabilité d'autre part. Il faudra éclaircir ce point durant le prochain voyage.

Les dépenses jardins pour l'année s'élèvent à 8284 €. Elles incluent les locations de tous les terrains pour deux ans. Les perspectives pour les deux années suivantes sont donc une diminution des investissements jardins pour ces tranches et un transfert des aides vers de nouvelles tranches, dans les mêmes lieux ou ailleurs suivant les demandes et les possibilités. Une autre option est l'achat de terrains. Plus risquée : en cas de problèmes on n'emporte pas les terrains sur son dos.

Projet d'extension.

Une tranche de jardins est toujours prévue à Capotille (département du Nord). Les événements ont retardé cette mise en place. Elle sera de nouveau étudiée en détails en octobre 2007.

Un projet plus important serait la mise en place de nouvelles tranches de jardins (5 hectares) avec un élevage de poissons Tilapias intégré. (Voir projets) ce projet demande des fonds beaucoup plus importants que l'association ne peut assumer seule.

7. Santé.

L'Association vient en aide à plusieurs dispensaires dans le Nord, à Port au Prince et dans le sud (Région de Jacmel)

Comme les écoles, les dispensaires subissent le manque d'énergie régulière, la pénurie de médicaments et de petit matériel médical.

A titre d'expérience, un générateur électrique a été fourni au dispensaire de Cayes Jacmel (Un des dispensaires du sud). Nous attendons un bilan de Marie Hélène Metellus, responsable sur place, pour renouveler cette expérience dans d'autres établissements de soins.

Pour l'instant, nous n'avons pas d'élément de projet précis sur Jacmel. Il faut une étude sérieuse pour mettre en place une aide efficace, ciblée. Les aides sont donc ponctuelles. Quelques médicaments courants (antalgiques, désinfectants pansements etc) et du petit matériel médical.

L'interdiction de collecter des médicaments.

Il est de plus en plus difficile de trouver les médicaments qui sont demandés par les dispensaires. Une campagne a lieu dénonçant les pratiques d'envoi massifs et incontrôlés de médicaments dans les pays pauvres. Certes, on retrouve souvent ces médicaments vendus dans la rue par n'importe qui. C'est grave et dangereux. Cependant, quand les médicaments sont collectés en respectant les demandes des bénéficiaires, sous contrôle des larges délais de péremption, et distribués par du personnel médical compétent, cela permet d'en faire bénéficier beaucoup de malades. Enormément de gens souffrent et ne peuvent avoir accès aux soins. Il nous semble dramatique de prendre des mesures radicales interdisant l'envoi de médicaments, qui laissent dans la souffrance des milliers de personnes que l'on pourrait soigner. Certes les marchés des grands fabricants doivent être préservés ! Mais il faudrait faire la part des choses. Les médicaments fournis gratuitement, collectés en France, contrôlés, ne représentent pas une grande part de ces marchés. D'autres part tous les médicaments ne sont pas fabriqués sur place et reviennent cher, ce qui les met hors de portée de la majorité – pauvre - de la population.

Nous allons essayer de venir en aide aux dispensaires avec des apports financiers qui les aideront à acquérir sur place les médicaments dont ils ont besoin. A Haïti, les médicaments, même fournis gratuitement aux dispensaires, sont vendus, nous le savons. Suivant, parfois, les possibilités des bénéficiaires... mais parfois aussi refusés, par intérêt aux plus humbles. La raison en est que la totale gratuité est bien difficile à gérer : Une part des médicaments est achetée par ces dispensaires, donc nécessitent d'être vendus. Les gens ne comprendraient pas pourquoi les médicaments sont de temps en temps vendus, de temps en temps gratuits. Rien n'est jamais aussi facile et clair qu'on le voudrait.

Après avoir visité les dispensaires, il nous faudra mettre en place un système qui contrôle ces achats. Il reste que des efforts considérables doivent être faits, concernant la santé dans ce pays où tout reste à faire et dans lequel des gens meurent que l'on pourrait facilement guérir. Cela est inadmissible.

8. Accord avec d'autres Associations

Dans le cadre des relations avec les autres associations travaillant à Haïti, nous avons eu des contacts depuis un an avec l'une d'elles. Une association importante qui compte de nombreuses délégations en France. Cette association organise son aide à Haïti à travers la mise en place de jumelages avec une douzaine de villages dans ce pays. Ces jumelages existent depuis très longtemps.

Pour remettre en route certaines actions, elle a besoin de représentants permanents sur place. Un projet est en cours de discussion entre nos deux associations pour une collaboration future visant à partager sur place la supervision des jumelages ou à les aider à trouver des personnes fiables susceptibles de gérer ces jumelages. Des personnes de confiance travaillant déjà pour Enfants Soleil pourraient en être chargées. A Haïti, rien n'est simple : il faut une présence sur place pour que les projets soient efficacement mis en place. Rendez-vous est pris en septembre 2007.

La collaboration entre les associations est très importante, elle permet plus de projets, elle regroupe les moyens, les compétences, elle donne de la sécurité.

9. Containers

Valeur estimée 20000 € pour Enfants soleil. Information G. Renard. Responsable containers. Deux containers ont été acheminés vers Haïti. Le troisième est arrivé en début d'année 2007. Nous convoyons vers Haïti des colis pour 5 ou 6 autres associations, qui participent aux frais. Beaucoup de demandes nous sont faites, mais nous ne pouvons pas satisfaire tout le monde. Les containers représentent beaucoup de travail et des frais conséquents. Le transport et les frais de dédouanement sont élevés. Il convient de n'acheminer que des produits qui ne se trouvent pas sur place ou dont l'envoi est rentable par rapport aux frais engagés. Enfin, le stockage des cartons pose des problèmes. Nous manquons de place, et louer un local est encore trop cher pour nos finances, nous préférons consacrer cet argent aux enfants d'Haïti. Une petite subvention pourrait être accordée par la Mairie d'Eragny. Mais elle a déjà été promise dans le passé. La mairie doit partager entre beaucoup de demandes, nous en sommes conscients.. Nous comptons sur cette aide qui nous permettrait de collecter des produits encombrants (tableaux pour les écoles etc) que nous ne pouvons pas stocker actuellement faute de place.

Les envois

Matériel pour les écoles. Livres.

Informatique. (ordinateurs et imprimantes.) Lecteurs de DVD.

Groupes électrogènes et matériel électrique.

Petit matériel médical.

Nous avons aussi envoyé des semences de graines potagères pour varier les cultures vivrières dans les jardins.

Compléments alimentaires.

Nous avons envoyé ponctuellement des palettes de compléments alimentaires pour les enfants. Beaucoup de demandes nous sont parvenues pour d'autres envois. Hélas nous n'avons pas pu en avoir de nouveau. Nos démarches auprès des fournisseurs sont restées vaines.

Les médicaments. La collecte est désormais quasiment impossible. Cependant ces médicaments s'avèrent très utiles quand ils sont d'usage courant. (Antiseptiques etc)

Lunettes de vue Elle sont recyclées mais nous allons restreindre les quantités envoyées : les capacités de recyclage sont limitées pour le moment. Il conviendrait de mettre en place de vrais centres optiques de recyclage, qui maîtriseraient tout le circuit. Pour éviter que ces lunettes soient distribuées anarchiquement sans expertise médicale.

En général, il faut éviter que les produits envoyés, quels qu'ils soient, fassent concurrence au marché local. Les habits, chaussures doivent être destinés aux enfants qui n'ont rien et de toute manière ne pourraient en acheter.

10. Parrainages

Compte-rendu Annie Colin. Responsable parrainages.

Depuis fin 2002, des parrainages individuels ont été mis en place et à ce jour, 87 enfants bénéficient de l'aide apportée par leur parrain respectif, à savoir 23 euros mensuels répartis comme suit : 13 euros sont remis chaque mois directement à la famille, le solde est consacré aux frais de cantine, frais scolaires, uniformes, santé, hygiène, travaux pour les écoles, urgences quotidiennes. Les instituteurs touchent des salaires très faibles à Haïti... quand ils en touchent. Nous avons confié la répartition à Emmanuel Fernand. Les 10 € restant sont sur le compte de l'association et débloqués au fur et à mesure des besoins.

Depuis la création d'une cantine à l'école « La Fraternité » à Cité Soleil, la priorité est donnée pour parrainer des enfants de cet immense bidonville où la misère et la violence règnent. C'est aussi une compensation pour les dernières années durant lesquelles cette école avait été un peu défavorisée au profit de Verrettes. Michel est un homme admirable. Plusieurs fois chassé de ses locaux par la violence, il a chaque fois retrouvé un local et gardé ses enfants.

Hélas, nous devons déplorer certaines disparitions d'enfants : 6 enfants ont été « déplacés » en 2006 et 3 enfants en 2007. En effet, certaines familles (2 à Verrettes) quittent brusquement le village, l'enfant ne se présente plus à l'école, et malgré les efforts faits pour les retrouver, nul ne peut savoir où ils sont partis (une autre ville, voire en République Dominicaine avec l'espoir d'y trouver du travail ?...). A Port au Prince, 2 fillettes ont été également portées « disparues » (nul n'ignore le sort réservé à ces enfants loués à des familles moins pauvres et que l'on appelle « restavek » ou « lapoussa »). A Cité Soleil, une fillette de 13 ans, dont la mère avait été incarcérée, après avoir vécu un terrible drame familial, est également portée disparue en Décembre 2006 ; devenue « enfant de la rue », elle est retrouvée en avril 2007 et peut de nouveau bénéficier de l'aide de l'association et réintégrer l'école. Cependant, en Juin 2007, nous apprenons que cette fillette est encore portée disparue (emmenée de force ou fugue ? impossible de le savoir !).

Toutes ces nouvelles sont terribles à annoncer aux parrains ou marraines qui s'étaient attachés à ces enfants. Nous comprenons fort bien que, dans ce cas, certains ne souhaitent pas s'engager avec un autre enfant. Cependant, nous remercions tous ceux et celles qui, malgré les difficultés et les dangers, continuent à apporter leur affection et leur soutien à ces enfants démunis.

Heureusement pour la plupart des parrainages, des liens très forts se sont noués de part et d'autre, et même si quelquefois certains parrains déplorent des échanges peu fructueux, on peut constater les espoirs et les sentiments de bonheur exprimés par chacun de ces enfants.

Aussi, nous remercions de tout coeur tous les parrains et marraines de l'engagement qu'ils ont pris pour leur venir en aide aussi longtemps que possible. Nous faisons de notre côté tous les efforts pour que cet argent soit géré au mieux.

11. Actions en France

a. Intervention information.

De nombreuses expositions et interventions diverses, souvent en collaboration avec d'autres associations, ont été menées en France en 2006. (Expositions d'art et d'artisanat, conférences, films, manifestations diverses, interventions en milieu scolaire...) L'objectif principal est d'informer, et surtout les jeunes, pour leur faire prendre conscience des problèmes de la pauvreté dans le monde et des dangers divers qui menacent la planète ; ces deux problèmes étant souvent liés. Permettre à la jeunesse de réfléchir aux valeurs fondamentales : engagement dans une culture de paix, de tolérance et de solidarité.

L'association informe pour convaincre la population, et en particulier la jeunesse, qu'il n'est plus d'autre chemin que de s'engager résolument vers le développement durable et partagé. Par nos actions de solidarité internationale, si minimes soient-elles, nous espérons contribuer à la lutte contre la violence, y compris celle que génère la misère, en particulier celle faite aux femmes et aux enfants, à la démocratie, au respect des droits humains. Par l'éducation, en offrant aux enfants l'accès à la culture, nous espérons lutter contre les discriminations, agir en faveur de la tolérance, et essaimer les idées de solidarité avec les peuples opprimés. Il faut y croire très fort pour être encore là, en ayant affronté toutes les difficultés que nous avons rencontrées depuis 10 ans.

b. Club UNESCO

L'Association a contribué par des animations à la création d'un club Unesco dans un collège. Les enfants ont travaillé sur Haïti et à travers ce travail, découvert, à partir de films et d'enquêtes, un aspect du monde qui leur est étranger. Les difficultés à vivre des enfants qui n'ont pas comme eux, le droit à l'éducation, à une nourriture suffisante, à la santé et même à la paix.

Par la fabrication et la vente de calendriers, les jeunes membres du club ont participé à un projet de l'Association à Haïti. Les 1000 € gagnés, fruit du travail des enfants et des adultes qui les ont encadrés, vont servir à acheter un groupe électrogène pour une école, et l'autre moitié servira à la cantine de l'école « La Fraternité » à Cité Soleil. Les enfants du club ont eu à choisir entre plusieurs actions entreprises par l'Association.

D'autre part, une correspondance va être établie entre les enfants et des élèves du Nord d'Haïti (Ecole et Lycée de Capotille. Avec le professeur d'Arts Plastique du Collège, ils se sont initiés au « Mail Art » et ont envoyé des enveloppes personnalisées par leur création. Les réponses reviendront en début d'année scolaire. L'action sera reconduite l'an prochain.

12. BILAN FINANCIER Année 2006

Janine Gaillard Trésorière. Gérard renard secrétaire. Annie Colin Vice Présidente.

<u><i>Association Enfants Soleil</i></u> <u>Bilan financier Année 2006</u>				
	Province		Région Parisienne	
	Bourgogne	Bretagne		
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Date : 31 / 12 /2005				
Solde report :Total	+ 21371.30	A1	+ 12818.28	A
Compte courant	(14832.98)	N	(8514.90)	K
Livret	(4431.08)	M	(4303.38)	L
Parrainages	(2107.24	0	(000.00)	
Transfert sur livret	0.00		0.00	
Transfert interne (Paris Dijon)	5000.00			5000.00
Transferts Bretagne	2000.00			

Délégations province

Province Délégation Dijon

Solde 2005	Recettes 200	Dépenses 2006	= Solde total
A1 (N+M+0)	+ C1	- B1	= D1 (G+H+I+J)
21371.30	+ 46621.20	- 57083.53	= 10908.97
			Solde réel: 10908.97 (Budget équilibré)

Province délégation Bretagne

Solde 2005	Recettes 2006	Dépenses 2006	= Solde total
000.00	C2	B2	= D2 (P + Q)
(Intérêts livret reportés à l'année 2007)	2201.08	2000.00	= 201.08

Solde réel 201.08
(Budget équilibré.)

Synthèse Association

Solde 2005 A1+A1	+ Recettes C1+C+C2	- Dépenses (B1+B+B2)	= 28385.91
34189.58	62908. 97	68712.64	Budget équilibré à 0,23€ près par défaut

Le Budget est mis aux voix.

POUR : 96 CONTRE : 0

Abstentions 0

12. Projets

Nécessité d'amplifier les actions concernant les jardins communautaires.

Haïti : l'insécurité alimentaire.

Haïti, qui, il y a quelques années, était en état de quasi autosuffisance alimentaire, est aujourd'hui fortement dépendante des importations. La misère y grandit chaque année davantage. Dans certains endroits reculés de l'île, c'est une situation de famine qui sévit entraînant indirectement – ajoutée à la carence des soins- de nombreuses morts précoces d'enfants. (Un récent reportage sur Fonds Rouge – Région nord de Gonaïves - a récemment montré ce drame permanent).

Haïti est déjà en situation de dépendance quasi totale, à la merci de son principal fournisseur d'aide. Le secteur agricole, anciennement exportateur est en déliquescence, les cultures vivrières en régression constante, les matières premières rares, les caisses vides. L'impact négatif du modèle économique qui, là comme ailleurs, dans les pays pauvres, se met en place, sous la pression des tout puissants maîtres de la libéralisation mondiale sauvage, crée une situation de dépendance, voire d'indigence, invalidant toute souveraineté réelle du pays. Depuis 10 ans la situation ne cesse de se dégrader.

Nombreuses sont les raisons de cette insécurité alimentaire chronique.

(Nous ajoutons cette page qui explique pourquoi il faut développer les cultures vivrières)

La baisse de production du secteur agricole.

Les possibilités naturelles de croissance dans le secteur agricole sont totalement épuisées. Il n'existe plus à Haïti de possibilité de mettre en valeur de nouvelles terres. Celles qui sont exploitées s'appauvrissent, les parcelles sont devenues trop petites pour être rentables, le déboisement a ruiné les terres en pente.

Riz: Haïti était exportateur il y a 15 ans. La production (essentiellement dans l'Artibonite) n'est plus aujourd'hui que de 80000 tonnes. (la même que celle de 1995). Les importations ont, elles, explosé : 359000 tonnes en 2003. (105 millions de dollars) On importe donc les trois quarts de ce qui est consommé. (en comptant les importations à bas prix de brisures de riz, surplus des pays riches, essentiellement les USA et les importations sauvages qui, grâce à la corruption, envahissent le marché.)

Ces mesures de « salut public » ont peu de chances d'être mises en œuvre, étant en contradiction totale avec les directives de la Banque Mondiale et du FMI et les règles de l'OMC.

Céréales. (Indice de production per capita (calculé par la FAO) pour les céréales : 1997 : 127,4 2001 : 84,2 2004 : 87,9.

De 100% il y a 15 ans, l'autosuffisance du pays pour l'alimentation n'était plus que de 50% des besoins en 2001 et de 45% en 2002. La situation ne s'est pas améliorée depuis.

Ces importations massives rendent le riz local (pourtant de meilleure qualité), difficilement vendable. Des terres sont abandonnées aux friches.

Café. Le café qui était un générateur de devises a vu sa production diminuer. (Exportation 2,8 millions de US\$.)

Les mangues sont une exception. Leur exportation s'est maintenue a un bon niveau (5,46 million d'US \$)

L'agriculture n'a pas les moyens de se moderniser. Haïti n'intéresse pas les investisseurs.

La bourgeoisie locale, toute tournée vers le commerce, n'investit pas dans le pays et ne s'est que rarement préoccupée de moderniser les moyens de production. Elle consacre ses capitaux à des investissements à l'étranger ou les dépenses en produits de luxe, donc d'importation. La main d'œuvre est abondante (il existe cette « armée de réserve » constituée de pauvres sans emplois et corvéables à merci)

La croissance de la population est forte (même si aucun recensement ne peut en attester, depuis des décennies) et l'urbanisation galope de manière anarchique autour des villes principales. (Bidonvilles)

Le prix des carburants, qui s'est répercuté sur toute l'économie a été dramatique pour le pays. (40 à 60% d'augmentation du coût de la vie) touchant d'abord les plus pauvres.

Cette urbanisation tend à changer les habitudes alimentaires des populations qui se tournent vers les produits importés, plus accessibles en ville, souvent de mauvaise qualité et plus chers que ceux auxquels ils avaient accès à la campagne.

Les événements violents de ces dernières années se sont ajoutés à ces problèmes.

Les terres sont souvent mal exploitées par des propriétaires peu présents et une main-d'œuvre exploitée de journaliers. Celles des petits paysans , trop divisées, mal cultivées, non irrigables, éloignées dans les mornes, sont souvent pillées par les bandes, et finalement abandonnées ou volées. (Terre Nette).

Les routes sont tellement impraticables par endroits que la commercialisation des produits est impossible. (13 heures en ce moment pour aller de Cap Haïtien à Ouanaminthe (90 km !)

La libéralisation. Désastreuse pour les petits pays pauvres, ne pouvant concurrencer les marchés internationaux, tandis que le pays ouvre grand ses frontières aux produits importés. Les déréglementations imposées et la déstructuration de l'Etat permet des importations frauduleuses massives qui étouffent les productions tournées vers le marché intérieur.

Aides internationales massives (Déstockage des surplus alimentaires) qui se retrouvent à bas prix sur les marchés.

Abandon des cultures vivrières. Non rentables pour l'exportation, elles permettait cependant de nourrir une partie de la population, quand les petits paysans avaient encore des terres. Les performances de cette agriculture vivrière sont très modestes. (Manque d'irrigation faute de moyens, terres appauvries par les conséquences des déboisements, moyens archaïques, parcelles minuscules...)

Les prix des denrées alimentaires. Ils ne sont pas fonction du prix de revient des denrées, ou du coût du travail, mais soumis aux spéculations internationales... des spéculations boursières peuvent affamer un pays aussi fragile qu'Haïti.

La forte diminution depuis 1881,(-33%) puis la stagnation des cours mondiaux des produits traditionnels d'exportation (café, sucre, cacao,) soumis à une forte concurrence a induit une diminution des ressources, via la diminution des recettes douanières. (Les taxes à l'exportation ont été amputées en 1987 pour le café, le cacao, le sisal et les huiles essentielles) Sans système de protection, aucune production agricole n'est compétitive. De nombreuses exploitations ont été abandonnées.

Le manque d'investissement de l'Etat.

Le paiement du service de la dette extérieure, aggravé par l'augmentation des taux d'intérêt sur les marchés financiers mondiaux, la fuite des capitaux, la corruption généralisée, l'instabilité qui a chassé les touristes, interdisent à l'Etat une réelle efficacité dans le domaine de l'investissement. Le déficit budgétaire est chronique. D'autant que les déréglementations imposées, entièrement élaborées au profit d'intérêts extérieurs laissent au secteur privé l'essentiel de l'activité économique et aux ONG la résolution des problèmes d'urgence, enfermant les populations dans l'assistanat ou la marginalisation.

☐ **Développement des jardins à Verrettes et Mirault.** En fonction du budget, une nouvelle tranche serait possible.

☐ **Jardins communautaires à Capotille.**

Pour 2008, nous envisageons de créer une tranche de jardins à Capotille. (région Nord.)

Les paysans, souvent spoliés de leurs terres par des projets comme les zones franches, n'ont pas les moyens de rentabiliser des terres trop petites ni d'irriguer.

☐ **Élevage de poissons tilapias à Thomazeau.** (région centrale Plaine du Cul de Sac) avec l'association SOS Enfants. Les travaux sont en cours de réalisation. En 2007.

☐ **Un plus grand projet pour Verrettes en 2008/2009 Elevage de Tilapias et jardins communautaires..**

Ce projet se ferait sur 5 hectares de terre au milieu desquels se construiraient les infrastructures d'un élevage de tilapias. La mise en place d'un élevage à Thomazeau en 2007 nous permettra de faire une première expérience, nous aurons tous les éléments pour un projet plus important.

☐ **Aides aux écoles.**

- a) Aides au fonctionnement.
- b) Aides en matériel. Tableaux. Conditions de vie.
- c) Informatisation avec aménagement de salles.
- d) Electrification
- e) Création de petits ciné clubs.
- f) Cantines.
- g) Amélioration de l'école Barbe, si besoin.

☐ Changement de locaux pour l'école de Cité Soleil « La Fraternité » devenue trop petite et mal placée dans une zone dangereuse et insalubre. Ce projet important ne sera mené à bien que si nous obtenons des aides.

☐ **Dispensaires.**

a) Le Sud (Jacmel et les environs.) Capotille et Ouanaminthe (Région Nord) Port au Prince.

Il faudra rationaliser nos aides aux dispensaires. Faire un bilan de l'ensemble. Ce sera fait lors de notre prochain voyage. Il est nécessaire d'avoir un plan d'aide.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.